

Le Collège National des Cardiologues des Hôpitaux s'efforce tout au long de l'année de partager avec vous les nouveautés en cardiologie.

Message du Président



Chers amis,

La newsletter d'été du CNCH fait un focus sur 3 actualités importantes pour notre spécialité : **La loi de prévention cardio-neuro-vasculaire** qui vient d'être votée. Ne ratez pas sa présentation par Yannick NEUDER ex-ministre à notre prochain congrès du CNCH. Vous trouverez également le **rapport du Sénat sur le parcours PADHUE** et un point sur la **démographie médicale** qui est en augmentation contrairement aux idées reçues.

Bonne lecture et bon été à toutes et à tous.

Amicalement,

Dr Jérôme TAIEB

Président du CNCH

Loi de prévention cardio-neuro-vasculaire et risque sanitaire et social



L'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi ayant pour objet de développer la prévention des maladies cardiovasculaires par 462 voix contre 0, le lundi 20 juillet 2026.

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/17t0335_texte-adopte-seance

Immense bravo à nos collègues, le Dr Yannick NEUDER, député ex-ministre de la santé, et le Dr KHALIFE KHALIFE, sénateur, pour cette avancée majeure au service de la prévention et d'avoir porté ce texte avec autant de conviction. L'unanimité de l'Assemblée montre qu'au-delà des clivages, la santé publique peut encore rassembler !

La France se dote enfin d'un « plan cœur » comme il existe un plan cancer. Les rendez-vous de prévention deviennent de véritables bilans cardio-neuro-vasculaires, avec la reconnaissance du risque propre aux femmes. Cette loi vise à doter la France d'une "stratégie nationale de lutte contre les maladies cardio-neuro-vasculaires", responsables chaque année de 140 000 décès et de 1,2 million d'hospitalisations.

Cette loi instaure notamment un "dépistage des maladies cardio-neuro-vasculaires" lors des rendez-vous médicaux de prévention, avec sensibilisation "aux facteurs de risque", tels que le tabac, l'alcool, la sédentarité ou encore l'obésité. Elle instaure également des mesures propres à certaines catégories de la population, telles que la prise en compte, chez les femmes (dont l'AVC est la première cause de décès), "des déterminants propres à leur risque cardio-neuro-vasculaire, trop souvent diagnostiqué et pris en charge avec retard".

Dès l'année des six ans, un dépistage de l'hypercholestérolémie familiale sera proposé : dépister un enfant, c'est souvent protéger toute une famille. Les pharmaciens et les kinésithérapeutes pourront mesurer la tension. L'entreprise et l'école deviennent des lieux de prévention.

Yannick NEUDER ex ministre présentera sa loi lors de notre congrès du CNCH Novotel Tour Eiffel le 18/11/26 à 19h.

Parcours des médecins PADHUE : les propositions des sénateurs

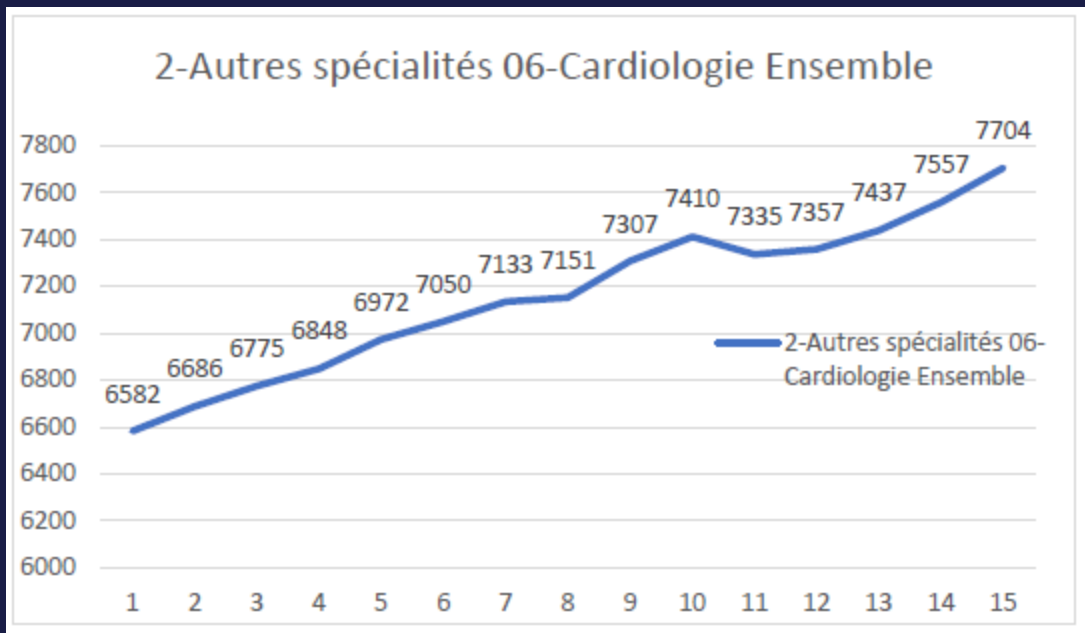
La commission des affaires sociales du Sénat a publié un rapport intitulé : « *Clarifier le parcours des praticiens à diplôme hors Union européenne, entre accès aux soins et sécurité des patients* » accessible sur le lien <https://www.senat.fr/rap/r25-824/r25-8241.pdf>

[Lire la suite](#)

La démographie médicale

La démographie médicale est sourcée par deux organismes le CNOM et la DRESS.

Ceux de la DRESS ont fait l'objet d'une publication en ligne récente : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/communiquede-presse-jeux-de-donnees/jeux-de-donnees/260702-demographie-des-professionnels-de-sante-au-1er-janvier-2026>



[Lire la suite](#)

LE RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER !

[PROGRAMME](#)



[INSCRIPTION CONGRES](#)

Les Réunions Régionales du CNCH

 Mardi 22 septembre 2026 - **PARIS** > Inscription : <https://fr.surveymonkey.com/r/DDXCTLK>

 Samedi 26 septembre 2026 - **AIX-EN-PROVENCE** > Inscription : <https://fr.surveymonkey.com/r/N5VKGTT>

 Samedi 22 Mai 2027 - **STRASBOURG** > Renseignements à cnch@sfcadio.fr

 2028 - **LA BAULE**

Retrouvez [l'ensemble des évènements](#) disponibles sur notre site internet et inscrivez-vous !
Webinars, Podcasts ...

Evènements

Replays

Cardio H

Podcasts